

ACCORD TRANSAVIA - PILOTES DANGER POUR LE SOL et LES PNC

Les négociations entre les Pilotes et la Direction sont finies. L'accord pour le développement de Transavia va maintenant être soumis à référendum aux adhérents du SNPL.

Que prévoit cet accord :

- Transavia pourra se développer au-delà de 40 avions, sans limite ! (autrefois limité à 40 avions maximum)
- Le salaire des pilotes de Transavia sera aligné à celui des pilotes AF
- Les pilotes AF renoncent à toute augmentation supplémentaire 2019.
- Jusqu'en 2030, Air France s'engage à maintenir le seuil actuel de 110 avions Air France monocouloir pour son moyen-courrier (taille actuelle de la flotte MC).

Donc, aucun développement Air France sur Moyen-Courrier jusqu'en 2030 et l'intégralité de la croissance du secteur sera absorbée par Transavia !

Cela signifie que l'équipe Smith pourra pendant les 10 prochaines années, limiter à 110 le nombre d'avions Air France famille A320, tout en faisant croître la flotte B737 de Transavia pour transporter de plus en plus de passagers ! **Air France va stagner et Transavia s'envoler !**

Pour les équipes au Sol Air France (maintenance, assistance, passages, ...) et les PNC, la croissance va leur passer sous le nez, puisqu'à part les pilotes aucun agent Air France n'interviendrait sur les B737 de Transavia.

C'est ce qu'on appelle du dumping social intra-groupe : Faire basculer de plus en plus d'activités vers des salariés précarisés qui ont des conditions sociales inférieures à celle d'Air France.

C'est aussi la future mise en concurrence des 2 compagnies du Groupe, notre Direction nous reprochera bientôt d'être « trop chers » sur le moyen-courrier face à Transavia !

Pour Sud Aérien, tout le personnel Air France (PNC, maintenance, Sol,...) doit aussi travailler sur les avions de Transavia, il ne doit pas être mis de côté de la croissance du Groupe, mais l'accompagner. Transavia est un produit Air France, **les salariés doivent être aux mêmes conditions salariales.**

Comme les pilotes.



SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

 Sud Aerien  @SudAerien